

## **Colombie Britannique : Charte communautaire**

En bref :

- Réforme de la gouvernance locale pour donner aux gouvernements locaux des pouvoirs, des ressources et une flexibilité accrue

Principes :

1. Reconnaissance des municipalités en tant que pallier de gouvernement autonome et responsable
2. Mise à disposition de ressources financières adéquates
3. Respect mutuel et harmonisation entre les municipalités et le gouvernement provincial
4. Aucun déchargement (« *off-loading* ») de responsabilités
5. Respect pour les besoins et conditions variés des différentes régions de la province

Mesure :

Charte communautaire : clarifie, par une loi, les rôles et responsabilités des gouvernements municipaux et provinciaux qui vise à assurer une flexibilité aux municipalités pour répondre aux besoins économiques et sociaux de leur communauté

- Instaure des consultations obligatoires avec les municipalités dans le développement de politiques et programmes qui affectent les municipalités
- Identifie les sphères d'autorité municipales ainsi que deux sphères d'autorité partagée (santé publique et protection de l'environnement)

Source : [http://www.bclaws.ca/Recon/document/ID/freeside/03026\\_00](http://www.bclaws.ca/Recon/document/ID/freeside/03026_00)

## **Colombie-Britannique : Projet Communautés résilientes et Communautés côtières (*Resilient communities and coastal communities project*)**

En bref :

- Collaboration du milieu de la recherche universitaire et des communautés pour trouver des moyens de faire face aux enjeux des communautés côtières (diminution des ressources de la pêche, forestières et minières et fluctuation des marchés mondiaux)
- Met l'accent sur la compréhension des facteurs sociaux, au lieu de se limiter à ceux strictement économique, qui permettent à une communauté d'être résiliente aux changements économiques et d'accéder aux ressources de diversification et de croissance économique

Objectif : susciter la collaboration entre les chercheurs universitaires et les élus, leaders et acteurs locaux sur des enjeux prioritaires (développement social et communautaire, gouvernance locale dans un contexte mondial, santé et bien-être communautaire, environnement et durabilité, éducation, capacités et savoirs)

Approche :

1. Phase de recherche : Profil de communauté (Index de performance économique et index de capital social) et étude des processus de construction et d'utilisation de capital social
2. Phase d'action : Identification d'enjeux importants pour la communauté, conseils des chercheurs, évaluations d'opportunités, assistance avec la mise en place de stratégies, processus de construction de consensus autour des besoins et priorités de la communauté